

la productivité, l'opposition a parlé contre la mesure; et pourtant, la principale fonction du conseil consistera à poursuivre des pourparlers avec employeurs et employés en vue d'accroître la production et, de la sorte, l'embauche.

Nous avons entendu le chef de l'opposition (M. Pearson) nous parler aujourd'hui d'argent cher, et établir des comparaisons entre les programmes du présent gouvernement et ceux de l'ancien. Il n'a pas mentionné de chiffres et ne nous a pas donné de détails non plus sur ce que nous devrions faire maintenant. Il n'a pas dit que nous n'avons pas prêté plus d'argent que l'ancien gouvernement, car il sait très bien que nous l'avons fait. Il lui faut admettre que nous avons mis des capitaux à la disposition des petites municipalités. Je puis dire ici qu'un certain nombre de petites municipalités des Prairies ont accueilli ces capitaux avec joie. Nous avons également consenti un plus grand nombre de prêts et accru le montant des prêts pour l'achat de terres arables; nous avons augmenté de plus de moitié les prêts destinés à l'amélioration agricole. En outre, nous avons pris des dispositions pour garantir des prêts à la petite entreprise.

Toutes ces augmentations sont intervenues depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, et pourtant l'opposition officielle continue de dire que nous n'avons fait rien d'autre que d'appliquer une politique de restriction monétaire. Nous avons prêté de l'argent pour fins de travaux d'hiver; nous avons accru les subventions aux universités. Les universités de l'Alberta peuvent maintenant recevoir jusqu'à \$300 par étudiant; nous avons garanti des prêts pour la construction de maisons d'étudiants et pour l'aménagement d'usines de traitement des eaux d'égouts. Ainsi que l'a mentionné un honorable député durant le débat aujourd'hui, nous avons augmenté les pensions de vieillesse de \$9; il n'a pas trouvé que c'était gros, même si cela représente quelque 100 millions de dollars. Il a dit qu'on n'a pas lieu de s'en féliciter. Il est évident, je pense, que les honorables députés qui partagent cet avis voudraient avoir augmenté ces pensions de \$9 au lieu de \$6. On dit bien des choses au sujet de la caisse d'assurance-chômage. Personne de l'autre côté de la Chambre n'a mentionné l'extension de la période au cours de laquelle un assuré peut maintenant toucher des prestations. C'est là une des mesures que le président Kennedy préconise pour les États-Unis.

On a beaucoup parlé aussi de l'indice du coût de la vie. J'ai ici l'*Annuaire du Canada* de 1960, qui donne l'indice du coût de la vie pour chaque année. L'honorable député de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson) a dit que cet indice est passé de 121 à quelque 129,

soit un accroissement d'un peu plus de 8 points en une période d'environ quatre années. Je me demande où il prend ces chiffres.

M. Benidickson: Dans l'exposé statistique de la Banque du Canada.

M. Horner (Acadia): Je me reporte ici à l'*Annuaire du Canada*, page 985 (version anglaise) qui a trait à l'année 1957, durant laquelle le présent gouvernement a pris le pouvoir. Il ne s'attend certes pas que l'augmentation de l'indice du coût de la vie s'immobilisera immédiatement dès la prise de pouvoir par le gouvernement. Il se peut qu'il ait atteint 121 mais je lui ferai remarquer qu'en 1958 il s'établissait à 125 et en revenant à juillet 1960 on constate qu'il s'établit à 127.5 soit une hausse de 2.5 points. C'est certes un parallèle approprié et il se rapporte bien mieux à l'exemple qu'il a donné en disant que le présent gouvernement devrait être tenu responsable de tout ce qui s'est passé en 1957 et qu'il aurait dû rectifier les choses immédiatement.

L'honorable député de Welland (M. McMillan) s'est mis ensuite à parler de ce qui se passe. Il a dit que le gouvernement devrait être au courant de tout ce qui se passe et qui intéresse la Banque du Canada. De la façon dont s'est exprimé le gouverneur de la Banque, presque tout le monde sait ce qui s'y passe. Celui-ci s'est promené à travers le pays en parlant abondamment, ce qui, à mon avis, n'était pas avisé. Il détient un poste important et au lieu de peindre un tableau sombre de l'économie du Canada ou de ses finances...

L'hon. M. Chevrier: Il fait le prophète de malheur.

M. Horner (Acadia): Je sais très bien qu'il a été nommé par les libéraux et il fait peut-être les prédictions que souhaite entendre l'honorable député de Laurier; je n'en suis pas sûr. Toutefois, il me semble qu'une personne occupant un poste aussi important que le sien devrait surveiller ses propos davantage et garder pour elle ce qu'elle pense du Canada ou ne le confier que discrètement au gouvernement.

Le député de Welland a parlé ensuite de nos déficits, de notre dette colossale, de la gestion de la dette qui constitue un problème et du fait que l'augmentation des taux d'intérêt de cette dette est un autre problème plus grave encore. Qu'a dit le chef de l'opposition (M. Pearson) en 1958? Il a dit que nous devrions avoir un déficit. Voici ce qu'il a dit: «Si j'étais élu premier ministre du pays, j'accorderais un congé d'impôt à tous les Canadiens.» Quel aurait été alors le montant de notre déficit? Quel aurait été le problème de la gestion de la dette? Qu'est-ce que serait